

Rueil Athletic Club Haltérophilie-Musculation

Les règles d'or de l'adhérent

Je soussigné(e),, en ma qualité d'adhérent(e), m'engage à :

- saluer le responsable de salle (Killian, ...) dès mon arrivée ;
- respecter le code mondial antidopage et sa procédure,
- noter mon nom sur la feuille de présence (cours collectifs) ;
- utiliser une serviette sur les bancs et machines, ainsi que des chaussures de salle propres ;
- présenter à tout responsable du club ma carte d'adhérent ;
- respecter le matériel et à l'utiliser comme il se doit ;
- me vêtir de façon à ne pas salir les matériels ;
- ranger le matériel que j'ai utilisé dans les espaces appropriés ;
- à favoriser un environnement agréable par le respect de la propreté des locaux ;
- à prévenir les responsables en cas de présence de tiers inconnus ;
- à quitter la salle à l'heure.

Je m'efforce :

- de saluer tous les adhérents ;
- de limiter l'usage de mon téléphone / casque pendant la séance ;
- d'utiliser des claquettes lorsque je prends ma douche.

Je suis informé que sont mis à ma disposition :

- **un produit nettoyant/désinfectant et des essuie-tout,**
- **des casiers fermant à clef.**

Le Rueil AC décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans l'enceinte du club.

(mention manuscrite).

Fait à Rueil, le / /

Signature (précédée de la mention manuscrite « *Lu et approuvé, bon pour accord* ») :